

## Nos monuments historiques

---

Numéro 1, janvier–février 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/59066ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

La Société des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)

1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

(1956). Nos monuments historiques. *Vie des arts*, (1), 9–13.



des constructions médiocres. Il n'y a qu'à parcourir des ouvrages comme *le Diocèse des Trois-Rivières en 1875*, ou qu'à examiner d'anciens albums de photographies, pour se rendre compte des démolitions intempestives qui se sont poursuivies jusqu'à nous et qui nous ont appauvris à un rythme désespérant.

De temps à autre des protestations se font entendre — par exemple celles de Faucher de Saint-Maurice et de Buies. Le peuple ne les entend guère.

NEUVILLE — Détail du trône curial; tête ailée par François NORMAND, 1826.

Cliché *Inventaire des oeuvres d'art*

SAINT-FRANÇOIS (île d'Orléans) — Clocher de l'église construit en 1955 d'après les plans de André ROBITAILLE.

Cliché *Inventaire des oeuvres d'art*

## NOS MONUMENTS HISTORIQUES

Il y a plus d'un siècle, le Canada français se trouvait dans la même situation que la plupart des pays européens : il possédait une civilisation autonome, donc un patrimoine artistique dont il devait assurer la conservation. Alors que la France de la Monarchie de Juillet — pour ne citer qu'un pays — se réveillait au cri de Victor Hugo : « Guerre aux démolisseurs ! », nos ancêtres de l'époque 1830 vivaient de leur mieux dans un monde politique en ébullition et bâtissaient des édifices sans trop se soucier de la conservation de leur patrimoine. Encore étaient-ils empreints d'excellentes traditions et bâtissaient-ils avec talent et soin. Mais à mesure que le XIXe siècle bascule dans l'histoire, ils laissent tomber une à une leurs traditions architecturales, ils adoptent la solution bâtarde de l'architecture archéologique et ils prennent la mauvaise habitude de démolir de beaux monuments pour les remplacer par



La création de la commission des Monuments historiques en l'année 1922 aurait dû freiner cette rage de démolition, tout au moins grouper autour du nouvel organisme les hommes de bonne volonté qui auraient pris en mains la sauvegarde de notre patrimoine. C'est ce qui est arrivé en quelques occasions, trop rares cependant pour devenir une règle générale. Certes, la publication d'ouvrages comme *Vieux manoirs, vieilles maisons, les Vieilles églises de la province de Québec, l'Île d'Orléans*, ont fait connaître à notre élite quelques-uns de nos monuments d'autrefois et ont assurément aiguillé les érudits vers des recherches historiques qui jusqu'alors faisaient défaut. Mais faire connaître un monument et le sauver de la pioche du démolisseur sont deux opérations différentes, et nous avons payé cher pour le savoir. Il n'en reste pas moins que le problème de la conservation de notre patrimoine reste quasi entier et qu'il nous incombe d'en trouver la solution avant qu'il ne soit trop

tard. C'est ce problème que la commission des Monuments historiques étudie depuis quelques mois, avec la ferme détermination d'appliquer chez nous les méthodes qui ont si bien réussi chez nos voisins du sud, au Mexique, au Pérou et dans les pays de l'Europe occidentale.

Cependant il ne convient pas d'être trop pessimiste. L'idée de la conservation de nos monuments fait son chemin chez les artistes et les écrivains, chez les professionnels, même chez les architectes; elle s'insinue un peu partout, non parce qu'il est de mode de s'attacher aux belles choses du passé — ce qui est normal —, mais parce que la province de Québec sans ses vieilles églises et ses maisons antiques serait aussi insipide, tout aussi banale qu'une province fondée au début du XXe siècle — et on sait que le Canada en offre des exemples remarquables. Et le mouvement s'amplifie à mesure que nos plus beaux monuments sont menacés de destruction.



LOTBINIÈRE — Sanctuaire de l'église. Sculpture du retable par Thomas BAILLARGÉ, 1824-1826.



NEUVILLE — Sanctuaire et baldachin. Retable  
par François NORMAND, 1826-1828.

*Cliché Inventaire des oeuvres d'art*

SAINT-MATHIAS — Sanctuaire. Sculpture dé-  
corative par Louis QUÉVILLON et Jean-Baptiste  
BARET.

*Cliché Inventaire des oeuvres d'art*





CAP-SANTÉ — Façade de l'église commencée en 1754. Clochers de 1807-1811.

Cliché *Inventaire des oeuvres d'art*

C'est ainsi qu'à Saint-François (île d'Orléans), le temps et les hommes avaient fortement altéré l'église construite en 1734 par le maître-maçon Thomas Allard : elle avait perdu son clocher original, ses trois autels et les statues des niches de la façade; le tableau de son titulaire, *Saint François-de-Sales*, disparaissait derrière un tabernacle monstrueux — il y est encore, mais pas pour longtemps, espérons-le; enfin son sanctuaire était recouvert d'une imitation de marbre qui créait une certaine confusion dans les éléments sculptés du retable. Après mûre réflexion, il a été possible de rétablir ce monument dans sa splendeur d'autrefois.

Il n'y a pas que l'idée de *conservation* qui aille son chemin. Tout le monde sent qu'il faut faire quelque chose. La commission des Monuments historiques le sent davantage, comme il se doit. Depuis quatre ans, elle est en pleine expansion. D'abord parce que son budget a augmenté de près de vingt-cinq fois, ce qui lui permet des audaces et des réalisations qu'elle n'eût jamais rêvées avant l'année 1951. Ensuite parce qu'il s'est trouvé quelques monuments en détresse, qu'il fallait secourir sous peine de déchéance matérielle. Voilà pourquoi une vingtaine de monuments, tant civils que religieux, ont été l'objet d'une restauration aussi consciencieuse que possible, au cours de laquelle on a cherché à éliminer les parasites qui avaient crû au cours du siècle dernier et à revenir à la belle simplicité de nos pères.

LACADIE — Façade de l'église construite en 1800-1801.

Cliché *Inventaire des oeuvres d'art*



La commission des Monuments historiques a procédé avec le même soin à la restauration de quelques édifices particulièrement significatifs de la tradition canadienne : le château de Ramezay, dont la silhouette est si martiale; l'église de Lotbinière, dont l'intérieur est le chef-d'oeuvre de ce qu'on appelle le *retable à la récollette*; l'église du Cap-Santé, la plus vaste et la plus imposante du Régime français; les chapelles de procession de Beaumont, de l'Île-aux-Coudres, de Saint-Pierre (île d'Orléans) et de Lotbinière, petits édifices qui ne sont pas de simples réductions d'églises, mais qui possèdent leurs propres proportions et leur silhouette; le presbytère de Cacouna; le moulin de Vincelotte; l'église de Saint-Jean (île d'Orléans) et celle de Saint-Isidore (Dorchester); la chapelle des Hurons à Lorette, dont la restauration vient d'être terminée.

Il convient d'insister sur quelques monuments qui sont peut-être les édifices les plus parfaits de la tradition canadienne. Le sanctuaire de Neuvile, avec son baldaquin commencé en 1762 par Gilles Bolvin, son maître-autel par François Baillairgé (1800), sa voûte et son retable par Normand, Lafontaine et Routier (1826-1828), est un ensemble décoratif d'un rythme parfait et d'une fantaisie charmante. — A Saint-Mathias (Rouville), l'église, commencée en 1784 et allongée par la façade en 1815, est un modèle inégalé de notre style religieux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; à l'extérieur rien de plus simple que cette nef coupée par un transept saillant, le tout enfermé dans une haute muraille qui entoure le cimetière; à l'intérieur, le talent de Quévillon et de ses disciples, Paul Rollin, Saint-James et Jean-Baptiste Baret, éclate dans la sculpture du maître-autel, de la chaire, des élégantes tribunes des croisillons et dans les bas-reliefs de la voûte du sanctuaire. — A Lacadie, la transformation de l'église est plus sensible, précisément parce qu'à l'époque 1880, un restaurateur maladroit avait accumulé dans la voûte et sur les murailles une multitude d'ornements médiocres. Depuis la restauration du printemps dernier, cette belle



SAINT-MATHIAS — Façade sud de l'église. Clocher de 1815.

Cliché *Inventaire des oeuvres d'art*

église a recouvré sa magnificence d'autrefois; du même coup, les magnifiques sculptures des Finsterer, père et fils, apparaissent dans leur aimable naïveté. — Enfin, à l'église de la Présentation (près Saint-Hyacinthe), on a cherché à mettre en relief la fine architecture de son auteur, l'abbé Martial Bardy, et la sculpture hautement décorative d'un artisan peu connu, François Dugal.

Telles sont les oeuvres que la commission des Monuments historiques montre avec fierté à tous ceux qui s'intéressent à notre patrimoine artistique. Elle a conscience que ce n'est qu'un début; qu'une lourde tâche lui incombe pour les années à venir; qu'enfin elle doit faire appel à toutes les bonnes volontés pour que le règne de l'entrepreneur en démolition soit terminé.

« La Beauté paie », tel devrait être le sentiment d'une nation qui voit chaque année des milliers de touristes venir admirer ses oeuvres d'art; puisse-t-elle savoir les retenir.

Paul GOUIN,  
Président de la commission des  
Monuments historiques.